

10 février 2015

Fascicule des participants

# Journée des doctorants du GRHis

« Conflits, débats et rencontres »

Journée d'étude des doctorants : Le GRHis dans tous ses états.

Conflits, débats et rencontres

PRÉSENTATION :

*Chaque intervention sera suivie d'une discussion.*

9h30 Introduction (par les doctorants, co-organisateur)

*Première partie : Rencontres et altérités*

9h40-10h10 : Tristan Franconville, "Le double jeu des marchands normands au Brésil durant le conflit colonial néerlandais-portugais"

10h10-10h40 : Maxime Emion, "Rencontres romano-barbares : l'exemple de la garde impériale dans l'Antiquité tardive (IVe-VIe siècles ap. J.-C.)"

**pause**

*Deuxième partie : Débats historiques, histoire de débats*

11h-11h30 : Arevik Parsamyan, "Les temples antiques en Arménie, un sujet en débat"

11h30-12h : Tristan Le Joncour, "Les guerres selon Gaston Bouthoul et Julien Freund : la Polémologie avec ou contre le Politique"

**déjeuner**

*Troisième partie : La culture, objet de conflits*

14h-14h30 : Hélène Collet, "Conflits, débats et rencontres à l'œuvre : autour du livre de jeunesse (le cas du festival de Rouen)"

14h30-15h : Pietro Milli, "Musique moderne et post moderne selon Giacomo Manzoni"

**pause**

*Quatrième partie : L'espace concurrentiel : le territoire à l'épreuve des conflits*

15h20-15h50 : Lise Levieux, "Concurrences, conflits et ententes dans l'espace urbain rouennais du Xe au XVIe siècle"

15h50-16h20 : Romain Grancher, "La fabrique de la police des pêches. Droit, conflits et négociations dans le monde de la pêche (Dieppe, XVIIIe siècle)"

Hélène COLLET-ROMEUF

« Conflits, débats et rencontres à l'œuvre : autour du livre de jeunesse (Le cas du Festival de Rouen) »

**Résumé :**

A partir d'un objet culturel consensuel à haute valeur symbolique – le livre – les initiateurs du Festival de Rouen du livre de jeunesse (créé en 1983), ont voulu porter dans l'espace public le problème de l'accès au livre pour tous, du livre émancipateur et de la rencontre directe des classes ouvrières avec le livre. En cela, ils construisent leur dispositif selon une autre conception politique de rencontres avec le livre, dans un contexte général de débats qui voit l'émergence de l'illettrisme et des critiques contre les espaces traditionnels et institutionnels du livre (bibliothèques, école). Ils mettent en particulier en avant les classes sociales défavorisées.

Le dispositif festivalier est lui-même issu des débats politiques communistes engagés autour du livre (tables de livres, batailles du livre). Pour le Parti communiste français, le livre a en effet toujours été un objet de culture et de formation, notamment de culture politique.

Au sein même de ce dispositif, les médiations mises en œuvre par les acteurs proposent des débats et des rencontres au sein desquels le livre est l'objet principal afin de mettre en avant l'importance du livre de jeunesse comme vecteur d'idées et source de savoir en vue de former le citoyen et de développer sa libre pensée.

Ce travail s'appuie sur l'exploitation des archives des Amis de la Renaissance (structure associative organisatrice du Festival), des articles de la presse locale (Paris Normandie et journaux municipaux), d'entretiens avec les acteurs du Festival ainsi que sur des observations et une participation immersive menée dans le cadre du travail doctoral.

Il s'agit donc de voir de quelle façon les trois thèmes fédérateurs de cette journée d'étude sont convoqués dans et hors un dispositif culturel.

Maxime EMION

« Rencontres romano-barbares : l'exemple de la garde impériale dans l'Antiquité tardive (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) »

**Résumé :**

L'histoire de l'Antiquité tardive, période autrefois désignée sous le nom de Bas-Empire romain, est avant tout l'histoire d'une rencontre entre les mondes barbares et le monde romain. Si l'on ne parle plus aussi légèrement qu'auparavant des « grandes invasions », cette période ouvre un champ de recherche particulièrement fécond quant à la question des identités mouvantes issues de cette rencontre.

L'armée impériale est un des acteurs clés des dynamiques du contact entre Romains et Barbares, qu'il s'agisse d'affrontements violents aux frontières ou à l'intérieur de l'Empire, ou de l'intégration de Barbares au cœur même de l'institution militaire romaine. Au sein de cette armée, un intérêt tout particulier mérite d'être porté sur les soldats constituant ce que l'on a coutume d'appeler la « garde impériale » (*protectores domestici*, *scholae palatinae*, *candidati*). On a longtemps présenté ce noyau militaire comme un exemple typique de la « barbarisation » de l'armée, mais il convient peut-être de réexaminer ce phénomène, qu'on ne saurait réduire à une approche quantitative, au prisme du concept plus malléable de « transfert culturel ».

En effet, si au premier abord les Romains adoptent des coutumes « barbares » dans les rangs de ces unités, il ne faut pas négliger la réciprocité des échanges, et la part de réinterprétation de ces pratiques. De plus, le facteur chronologique est également à prendre en compte, ainsi que la division de l'Empire : alors qu'en Orient, dès la fin du V<sup>e</sup> siècle, la garde impériale devient un corps de parade éloigné des opérations militaires dans lequel les Barbares semblent moins présents qu'auparavant, la survie de ces mêmes unités en Occident, dans l'Italie ostrogothique, participe du discours de continuité romaine entretenu par les rois barbares.

Tristan FRANCONVILLE

« Le double-jeu des marchands normands au Brésil durant le conflit colonial néerlandais-portugais »

**Résumé :**

Suite aux échecs coloniaux normands au Brésil durant le XVI<sup>e</sup> siècle, alors que la guerre coloniale éclate entre le Portugal (alors vassal de l'Espagne) et la Hollande de 1624 à 1654, les marchands normands profitent de l'occasion pour signer d'une part des contrats commerciaux avec la compagnie portugaise du Brésil afin d'aller y chercher le sucre sous couvert de pavillon français, et d'autre part avec la GWC (la Compagnie des Indes Occidentales hollandaise) pour s'attaquer à la même production sucrière par des actes de piraterie.

S'accaparer le sucre du Brésil par tous les moyens semble alors être l'objectif de plusieurs marchands Normands, ceci dans une logique de guerre économique liée à la guerre de Trente ans et ayant pour objectif de couper l'approvisionnement traditionnel (brésilien) en sucre de l'Espagne.

Romain GRANCHER

« La fabrique de la police des pêches – Droit, conflit et négociation dans le monde de la pêche (Dieppe, XVIII<sup>e</sup> siècle) »

**Résumé :**

Il s'agirait de montrer à partir d'une ou deux affaires locales (dieppoises en l'occurrence) la manière dont s'élabore au XVIII<sup>e</sup> siècle la réglementation de la pêche, entre intervention de l'Etat pour imposer des normes en matière d'accès et d'exploitation des ressources marines, et volonté des acteurs de participer à l'élaboration de ces mêmes normes. Cette étude reposerait sur deux ensembles de sources, confrontées dans l'analyse : des procès verbaux d'enquête sur la pêche à Dieppe au XVIII<sup>e</sup> siècle (donc des sources émanant de l'administration) et un corpus de « mémoires » et de « suppliques » envoyés depuis Dieppe par divers groupes de pêcheurs ou d'armateurs pour peser dans la négociation des règles et faire valoir leur propres intérêts.

Tristan LE JONCOUR

« Les Guerres selon Gaston Bouthoul & Julien Freund : la Polémologie avec ou contre le Politique »

**Résumé :**

En 1940, Gaston Bouthoul (1896-1960) inaugure l'étude scientifique des conflits sous le nom de *polémologie*, postulant que la paix serait l'état normal des sociétés, du moins comme l'est à l'organisme la santé : la guerre ainsi conçue comme pathologie, la discipline polémologique s'assimile à une médecine ayant en vue le départ des fièvres, voire l'éradication de l'épidémie belligène.

Pour sa part, l'ancien résistant Julien Freund (1921-1993), adoptant lui aussi une démarche sociologique en réponse au pacifisme de l'entre-deux-Guerres, affirme qu'« il n'y a pas de paix sans ennemi », la paix étant un rapport politique et le politique se fondant sur un rapport d'inimitié.

En quoi se complètent et s'opposent ces deux appréhensions d'un seul sujet ? Pourquoi Bouthoul et Freund, contemporains, issus d'une même discipline, sont-ils arrivés à des conclusions si différentes et comment définir leur apport à la compréhension du « phénomène-Guerre » ?

Lise LEVIEUX

« Concurrences, conflits et ententes dans l'espace urbain rouennais du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle »

**Résumé :**

Avec plus de trente églises paroissiales, une quinzaine de communautés régulières et siège d'un archevêché très puissant, Rouen était un centre religieux important au XV<sup>e</sup> siècle. Il semble ainsi évident que chacun des acteurs sociaux de la ville a eu des rapports avec ses voisins. La présence d'autant de communautés religieuses et d'institutions n'a pu qu'entraîner un climat de concurrences : entre les différentes communautés religieuses d'abord mais aussi entre les religieux et les institutions laïques dirigeant la ville. Ainsi, ce qui ressort des sources écrites est que moines, chanoines, archevêques et même laïcs entraient souvent en conflits pour diverses raisons : conflits de juridiction, conflits sur les droits paroissiaux ou les droits commerciaux mais aussi conflits sur les constructions en tant que telle dans la ville. Mais une ville ne pourrait vivre s'il n'y avait pas un minimum de consensus et de collaboration. L'enjeu est de contrôler l'espace urbain que ce soit d'un point de vue matériel ou non.

Cependant, il faut nuancer ce propos car il existe certaines mentions attestant que ces acteurs sociaux pouvaient collaborer. La question posée est alors de savoir sur quoi portaient ces conflits ou ces collaborations? Dans quels cas les acteurs sociaux rentraient-ils en conflits et dans quels cas collaboraient-ils? Pour cela, on s'appuiera sur plusieurs études de cas plus ou moins connues. C'est le cas du conflit entre l'archevêque John d'Ivry et les moines de Saint-Ouen le 24 août 1073. L'archevêque met un interdit sur les moines de Saint-Ouen qui n'avaient pas respecté la célébration d'un office qui devait être fait par l'archevêque. Ce dernier célèbre l'office dans l'abbaye mais les moines mécontents sonnent la cloche et disent que l'archevêque veut voler les reliques de Saint-Ouen. Ce fait entraîne la fureur des habitants de Rouen ainsi que des violences entre les deux parties. Ces conflits pouvaient avoir un impact plus matériel sur la ville. Dans le courant de l'année 1192, les chanoines de Notre-Dame de Rouen édifièrent autour du cimetière qui s'étendait en avant du portail de la cathédrale un mur ou plus vraisemblablement surélevèrent celui qui existait déjà et, à l'intérieur du cimetière, appuyées au mur, ils firent construire des boutiques qu'ils louaient à des marchands. Commune demande donc aux chanoines de détruire le mur et les boutiques. Ceux-ci refusèrent. La commune tint conseil et l'assemblée des pairs décida d'exécuter par la force la destruction qu'elle n'avait pu obtenir de bon gré. Les murs et les boutiques furent jetés à bas. Peu après cet événement, on trouve dans la série G une notification d'un accord entre l'archevêque, le chapitre et les bourgeois de Rouen au sujet de la réfection d'un mur à l'identique de l'église cathédrale montrant ainsi qu'après les conflits suivaient souvent des accords.



Pietro MILLI

## « Musique moderne et postmoderne selon Giacomo Manzoni »

### Résumé :

Giacomo Manzoni (Milan, 1932), compositeur, critique musical et traducteur des principaux ouvrages d'Adorno et de Schönberg, développe dans ses écrits (traduits en français par Laurent Feneyrou en 2006) une critique violente du postmodernisme musical. Confiné au rang d' « archéologie culturelle » et coupable de réduire l'écoute musicale à une dimension « gastronomique », la musique postmoderne a pour Manzoni le seul but de répondre à la loi du marché, utilisant un langage musical visant à rassurer les convictions de l'auditeur. À l'opposé, la musique moderne devrait à ses yeux avoir une fonction « critique », c'est-à-dire solliciter les capacités intellectuelles de l'auditeur et le mettre face à des questionnements non seulement d'ordre musical, mais aussi d'ordre social. Sans pour autant devenir propagande, la musique se ferait ainsi porteuse de changements et d'innovations pouvant échapper aux mailles de l'industrie culturelle. Quelle est alors la tâche d'un compositeur aujourd'hui ? Pourquoi sa musique doit-elle se rendre nécessaire ? Pour répondre à ces questions, nous nous appuyons sur le corpus de textes évoqué et sur certaines œuvres du compositeur. Nous montrerons ainsi que Manzoni conçoit la modernité comme une dialectique entre tradition et utopie, ou bien, selon une formule employée par Ivanka Stoïanova, comme un « regard rétrospectif vers le futur ». Pour conclure, nous voudrions situer la poétique de Manzoni dans un contexte plus ample, faisant appel notamment à la pensée d'Adorno et de Gramsci.

Averik PARSAMYAN

« Les temples antiques en Arménie, un sujet en débat »

**Résumé :**

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les temples antiques en Arménie intéressèrent les chercheurs comme J.-B. Emine ou P. L. Alishan. La recherche concernait l'ancienne religion des Arméniens. Au XX<sup>e</sup> siècle plusieurs savants, tels N. Adontz, A. Perikhanyan, S. Krkacharyan, S. Vardumyan, ainsi les archéologues B. Arakélyan, G. Tiratsyan, J. Khatchatryan, F. Ter-Martirossov, H. Hakobyan, I. Karapetyan, etc. ont effectué des études sur les différents problèmes concernant les sanctuaires antiques d'Arménie.

Suite à la conversion au christianisme, au début du IV<sup>e</sup> siècle selon les historiens Agathange (*Histoire des Arméniens*) et Zenob de Glak (*Histoire du Taron*), le roi d'Arménie Tiridate et le premier catholicos Grégoire l'Illuminateur détruisirent tous les sanctuaires païens en mettant à leur place le signe de la croix, afin d'y construire ensuite des églises conformes à la nouvelle foi. Plusieurs études ont été réalisées, basées sur ces témoignages historiographiques, en confirmant que tous les sanctuaires païens de l'Arménie antique ont été détruits par les armées royales au IV<sup>e</sup> siècle, sauf le temple de Garni, qui fut une *heureuse exception* ; il fut détruit pendant le tremblement de terre de 1679. En expliquant très différemment le mythe de l'*exception* de Garni, presque tous les savants s'accordent sur la destruction des temples antiques au début du IV<sup>e</sup> siècle.

Cependant, les fouilles archéologiques d'Hoghmik, réalisées en 1987-1993 et reprises depuis 2006, donnèrent une nouvelle perspective au chef du chantier des fouilles, le professeur H. Hakobyan, qui développa une autre hypothèse selon laquelle les sanctuaires antiques de l'Arménie n'ont pas été détruits brutalement, mais fermés. En effet, le complexe du sanctuaire de Hoghмик, ainsi que l'existence du temple de Garni jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, nous présentent une autre image de la période de la conversion au christianisme. Il ne s'agissait probablement pas seulement de la destruction des temples païens, comme il est écrit dans les ouvrages historiographiques, mais aussi de la fermeture et de la conservation des sanctuaires antiques, signe de respect des ancêtres.